

## L'ÉCO DU MARDI | LE MASSAGE EN ENTREPRISE, UNE PRATIQUE QUI SE DÉVELOPPE

Publiée le mardi 26 Juillet 2016 - Économie

*Marion Petit-Bagnard dans ses oeuvres*

Le massage, qui dure une vingtaine de minutes, se déroule sur une chaise spéciale, dédiée au massage assis. Penché en avant, la tête soutenue, le corps se détend et Marion Petit-Bagnard commence la séance.

**« Aider à mieux gérer le stress, le mal de dos, les TMS »**

La masseuse installée à Fournès a fondé son entreprise Mass'Ton Dos en octobre 2014. Elle est l'une des seules à masser non seulement hors de son institut, mais surtout en entreprise.

*« C'est un massage qui va du préventif au curatif, pour venir soutenir dirigeants et salariés et les aider à mieux gérer le stress, le mal de dos, les troubles musculo-squelettiques et pallier l'absentéisme et le présentéisme, qui représentent un certain coût pour les entreprises, coût qui peut être réduit par une intervention régulière », présente Marion Petit-Bagnard. La plupart des patrons et salariés qu'elle rencontre dans le cadre de ses activités sont d'ailleurs confrontés au stress, « pas forcément uniquement dans le travail », précise-t-elle.*

**En entreprise, Marion Petit-Bagnard propose des massages de la technique japonaise Amma, le tout sur patient habillé et pour 70 euros de l'heure.**

*« J'agis sur environ 150 points d'acupuncture, ce qui permet de rééquilibrer la circulation du sang, l'énergie, et permet de se sentir mieux, notamment pour les personnes migraineuses », poursuit la masseuse qui n'a besoin que d'un coin un peu isolé comme un bureau vide pour pratiquer sur place.*

*A l'usage, on constate deux parties distinctes : une partie relaxante, au début, puis une deuxième plus énergétique, qui passe par le dos, les bras ou encore le crâne. « Cette phase de dynamisation va rebooster la personne », explique la masseuse, ce que votre serveur est en mesure de confirmer.*

*« Ça bouge, les entreprises commencent à venir à moi »*

*Pour être efficaces, les massages doivent être pratiqués « idéalement tous les 15 jours », précise Marion Petit-Bagnard, tout en ajoutant que certaines de ses entreprises-clientes la font venir une fois par mois.*

*Et n'allez pas croire que Marion Petit-Bagnard ne masse que les patrons : « les patrons ne prennent pas pour eux tout seuls, là où je me déplace les décideurs sont sensibles au bien-être des salariés, ils ont compris qu'un salarié bien dans sa tête et dans son corps est un bénéfice pour tout le monde. »*

Une vision progressiste pas forcément partagée par tous les entrepreneurs, mais qui gagne du terrain.

*Ainsi, si les massages en entreprises ne représentent aujourd'hui encore qu'une petite partie de l'activité de Marion Petit-Bagnard, « c'est en train de se développer. Ça bouge, les entreprises commencent à venir à moi, mais il reste encore du chemin. »*

Et aussi :

***Mass'ton Dos propose également des massages dans un cadre événementiel, pour les séminaires ou les lancements de produits par exemple, avec « des massages plus courts pour créer une animation via une communication du toucher », explique Marion Petit-Bagnard.***